

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	4 mars 2015	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	4 mars 2015	En exercice: 50 Présents : 45 Votants : 50

Séance du 12 mars 2015

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le douze mars deux mille quinze à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRE, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Yann CHANDIVERT, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Christine DEVILLECHABROLLE, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, Mme Monique GILLEQUIN

ETAIENT ABSENTS

Mme Catherine DECUYPER, procuration à M. Patrick LEMAISTRE
M. Benoit HERR, procuration à Mme DEVILLECHABROLLE
M. Jean PARMENTIER, procuration à M. Bernard MORAIN
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT
Mme Laure FARO, procuration à Mme Sylvie BLANC

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : budget annexe « ordures ménagères » pour l'exercice 2015

OBJET : budget annexe « ordures ménagères » pour l'exercice 2015

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1, L2312-1 et L2312-2,

Vu la loi n° 92-126 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu la délibération n° FIN/2014/97 portant la création d'un budget annexe « ordures ménagères »,

Vu la réunion de la commission des Finances et du conseil des maires réunis le 25 février 2015,

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de Budget annexe « ordures ménagères » ci-dessous synthétisé.

Les crédits sont votés par chapitre pour le budget annexe « Ordures Ménagères ».

BUDGET ANNEXE « ordures ménagères » 2015

Section fonctionnement		Section investissement	
Dépenses :	2 309 790,00 €	Dépenses :	976 425,00 €
Recettes :	2 309 790,00 €	Recettes :	976 425,00 €

Le conseil communautaire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Budget annexe « ordures ménagères » ci-dessus synthétisé,
- **CHARGE** le président ou son représentant toutes les démarches administratives nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

date de publication :

23/03/15

23/03/15

